DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Chine | Visa avec Accompagnement Premium (prise d'empreintes)

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) :réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE voyageur :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **Visa Affaires (M/F) :**

Pour gagner du temps et économiser des frais d'envoi, vous pouvez choisir de nous transmettre les documents listés ci-dessous par email (documents scannés au format PDF, puis envoyés en réponse à l'email de confirmation de commande) pour la préparation et vérification de votre dossier par notre équipe.

(Plus tard, ces documents ainsi que votre passeport original devront aussi être fournis au format papier, lors du dépôt de votre dossier, au centre de visas chinois. Nous vous le rappellerons ultérieurement).

• **1 Fiche individuelle d'informations à remplir (disponible en document à télécharger ci-joint) :**Les informations nous permettront de remplir le formulaire chinois à votre place, et de prendre rendez-vous au centre et au jour choisis. **Merci de remplir cette fiche intégralement, sinon nous ne pourrons pas traiter votre dossier.** Une fois ces formalités accomplies, nous vous enverrons alors la confirmation de votre rdv, et une notice explicative pour le déplacement au centre chinois choisi.

• **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport (la page avec la photo et la signature) :**La page peut nous être scannée de bonne qualité pour la préparation du dossier, puis la copie devra être fournie au centre de visas.
Attention : il faudra aussi apporter au centre de visas un passeport en original, signé,valide au moins 6 mois à compter de la date du dépôt de la demande de visa (9 mois si demande de visa multi entrées 6 mois, 15 mois si demande de visa multi entrées 1 an), et comprenant au moins 2 pages vierges. L'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

• **1 Photo d'identité couleur de bonne qualité, datant de moins de 6 mois, respectant obligatoirement les critères suivants :**
- Sans sourire
- Sans lunettes
- Avec front dégagé (sans frange).
- Avec oreilles dégagées (et sans boucles d'oreilles).
- Sur FOND BLANC
- SANS VETEMENT BLANC.

La photo peut nous être scannée de bonne qualité pour la préparation du dossier, puis elle devra être fournie en original sur papier photo (copies non acceptées) au centre de visas.

• **1 Copie couleur d'une lettre d'INVITATION de la société ou du contact en Chine :**délivrée par l'organisation basée en Chine (Hong-Kong refusé) et rédigée à l'ordinateur. Pour que le visa soit délivré, la lettre doit OBLIGATOIREMENT comporter les 6 points suivants :
1/ Une en-tête avec les coordonnées COMPLÈTES de l'organisation en Chine (adresse et tél).
2/ Les nom, prénom, sexe, date de naissance, n° de passeport et fonction du demandeur de visa.
3/ Le motif de visite(s) et les lieux visités.
4/ Le nombre d'entrée(s) demandé pour le visa, et TOUTES les dates de séjour(s) en Chine (possible à titre indicatif) **correspondant au nombre d'entrée(s) souhaité** et à la durée maximum de séjour du visa souhaité.
5/ Attester que la société en Chine prend en charge l'ensemble des frais de DÉPENSES du demandeur de visa sur place.
6/ Un TAMPON ROND (avec étoile rouge et/ou caractères chinois) de l'organisation, nom, fonction et SIGNATURE de la personne signant l'invitation

Attention : Si une seule entrée et une seule date de voyage sont indiquées, alors vous pouvez uniquement demander un visa à 1 entrée. De même, si deux entrées et deux dates de voyages sont indiquées, alors vous pouvez uniquement demander un visa à 1 ou 2 entrées. Pour demander un visa à multiples entrées, il faut que l'invitation indique multiples entrées avec au moins 3 dates de voyage, cependant les visas à multiples entrées sont délivrés au cas par cas selon acceptation de l'Ambassade de Chine.

>> Supplément si vous avez déjà des visas chinois dans votre passeport actuel : Fournir la copie sur feuille A4, noir et blanc ou couleur, de chaque visa chinois présent dans votre passeport.

>> Supplément si vous avez un tampon de la Turquie / Pakistan / Iran / Syrie sur votre passeport actuel :
- Fournir 1 Lettre rédigée à l'ordinateur par le demandeur de visa OU par l'employeur, imprimée et signée, adressée à l'Ambassade de Chine à Paris, qui liste brièvement : les dates d'entrées et de sortie des tampons de ce(s) pays se trouvant dans votre passeport, avec le motif détaillé de ce(s) séjours.
La délivrance d'un visa chinois sur un passeport possédant des tampons de ce(s) pays se fait au cas par cas, selon acceptation par les autorités chinoises.

>> Suppléments pour les passeports non-français :
- Si passeport UE ou Suisse : 1 Copie d'une facture nominative d'internet, téléphone ou électricité de moins de 3 mois avec une adresse en France.
- Si passeport UK ou Hors-Europe : 1 Copie de la carte de séjour française valide pendant le séjour en Chine dont l'original sera à présenter au centre + 1 Copie couleur d'une lettre de MISSION nominative, signée et tamponnée, provenant d'un organisme en France (attention pour ces passeports, des documents supplémentaires peuvent être demandés au cas par cas, et de plus le délai et la décision de délivrance de visa ne sont pas garantis).

>> Supplément pour les personnes d'origine chinoise (nées en Chine ou/et ayant un parent chinois) :
- Pour un mineur : nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire, il faut vous rendre en personne au Consulat.
- Pour un majeur : il faut obligatoirement nous fournir votre ancien passeport chinois en original qui sera conservé par le Consulat pour destruction ou annulation, sinon nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire et il faut vous rendre en personne au Consulat.

>> Supplément pour visa d'équipage C : Fournir 1 copie de la carte de personnel naviguant ou carte de pilote.

>> Attention :
- Le visa Affaires (M/F) n'est pas destiné aux voyages d'expatriation, d'études ni de journalisme/média.
- Une **Arrival Card** est aussi exigée pour chaque entrée en Chine. Nous pouvons vous l'obtenir, effectuez une commande séparée sur notre site internet.

☑ **Visa Tourisme (L) :**

Pour gagner du temps et économiser des frais d'envoi, vous pouvez choisir de nous transmettre les documents listés ci-dessous par email (documents scannés au format PDF, puis envoyés en réponse à l'email de confirmation de commande) pour la préparation et vérification de votre dossier par notre équipe.

(Plus tard, ces documents ainsi que votre passeport original devront aussi être fournis au format papier, lors du dépôt de votre dossier, au centre de visas chinois. Nous vous le rappellerons ultérieurement).

• **1 Fiche individuelle d'informations à remplir (disponible en document à télécharger ci-joint) :** Les informations nous permettront de remplir le formulaire chinois à votre place, et de prendre rendez-vous au centre et au jour choisis. **Merci de remplir cette fiche intégralement, sinon nous ne pourrons pas traiter votre dossier.** Une fois ces formalités accomplies, nous vous enverrons alors la confirmation de votre rdv, et une notice explicative pour le déplacement au centre chinois choisi.

• **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport (la page avec la photo et la signature)** La page peut nous être scannée de bonne qualité pour la préparation du dossier, puis la copie devra être fournie au centre de visas.
Attention : il faudra aussi apporter au centre de visas un passeport en original, signé, valide au moins 6 mois à compter de la date du dépôt de la demande de visa (9 mois si demande de visa multi entrées 6 mois, 15 mois si demande de visa multi entrées 1 an), et comprenant au moins 2 pages vierges. L'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

• **1 Photo d'identité couleur de bonne qualité, datant de moins de 6 mois, respectant obligatoirement les critères suivants :**
- Sans sourire
- Sans lunettes
- Avec front dégagé (sans frange).
- Avec oreilles dégagées (et sans boucles d'oreilles).
- Sur FOND BLANC
- SANS VETEMENT BLANC.
La photo peut nous être scannée de bonne qualité pour la préparation du dossier, puis elle devra être fournie en original sur papier photo (copies non acceptées) au centre de visas.

• **1 Copie d'une confirmation des vols d'entrée et sortie de Chine, ou 1 Copie d'attestation tamponnée des vols d'une agence de voyage ou tour opérateur :** Le document doit comporter le nom du voyageur, n° de vols, compagnie aérienne, les dates et les destinations. En cas de plusieurs entrées en Chine, les justificatifs du premier séjour suffisent. Les justificatifs de train sont acceptés. Les vols vers et depuis Hong-Kong sont acceptés uniquement si ils sont fournis avec vols ou trains A/R vers la

Chine continentale.

• **1 Copie des confirmations de réservations d'Hôtels couvrant toutes les nuits, ou 1 Copie d'attestation tamponnée de logement provenant d'une agence de voyage basée en Chine :** avec obligatoirement indiqués le nom du voyageur, les dates précises et les coordonnées complètes des hôtels.
(En cas d'hébergement par un proche, il faut demander un visa de Visite familiale)

• **1 Copie d'une Attestation d'assurance séjour (avec tampon et signature de la compagnie d'assurance) :** indiquant couvrir les rapatriements et les frais médicaux sur la durée totale du séjour en Chine.
[RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par les autorités, couvrant le rapatriement et 100.000 € de frais médicaux d'hospitalisation. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande].

• **1 Justificatif de bonne situation financière, au choix parmi les suivants OBLIGATOIREMENT :**
- 1 Copie des 3 derniers bulletins de salaire, montrant sur chacun un salaire de 1200 € net minimum.
OU
- 1 Copie des 3 derniers relevés de comptes bancaires non raturés (toutes les pages obligatoirement), ou des 3 dernières synthèses mensuelles de comptes bancaires non raturées, les 3 documents devant comporter : les coordonnées de la banque en France obligatoirement, votre nom, et un solde de 1500 € minimum à chacun des 3 derniers mois. Il faut fournir ces 3 documents d'un COMPTE COURANT, et si le solde de 1500 € n'est pas atteint sur un mois alors il est possible d'ajouter un relevé de LIVRET A du même mois pour atteindre 1500 €.
OU
- Pour les mineurs et les étudiants : 1 Copie de justificatif d'étudiant ou de scolarité avec un établissement en France.
Attention : aucun autre document n'est actuellement accepté par les autorités chinoises. Si vous ne pouvez pas fournir un justificatif financier listé ci-dessus, alors il reste uniquement possible de fournir les 3 derniers bulletins de salaire ou les 3 derniers relevés bancaires de compte courant non-raturés d'un membre de votre famille, accompagnés d'une lettre séparée écrite à l'ordinateur sur laquelle il atteste se porter garant de vos dépenses, ainsi que la copie du livret de famille justifiant le lien familial, et la copie de sa pièce d'identité ou passeport.
(Attention la délivrance d'un visa chinois pour les personnes travaillant au sein d'ONG se fait au cas par cas, selon acceptation par les autorités chinoises).

>> Supplément si vous avez déjà des visas chinois dans votre passeport actuel : Fournir la copie sur feuille A4, noir et blanc ou couleur, de chaque visa chinois présent dans votre passeport.

>> Supplément si vous avez un tampon de la Turquie / Pakistan / Iran / Syrie sur votre passeport actuel :
- Fournir 1 Lettre rédigée à l'ordinateur par le demandeur de visa OU par l'employeur, imprimée et signée, adressée à l'Ambassade de Chine à Paris, qui liste brièvement : les dates d'entrées et de sortie des tampons de ce(s) pays se trouvant dans votre passeport, avec le motif détaillé de ce(s) séjours.
La délivrance d'un visa chinois sur un passeport possédant des tampons de ce(s) pays se fait au cas par cas, selon acceptation par les autorités chinoises.

>> Suppléments pour les mineurs de 14 à 17 ans :
- 1 Copie du livret de famille (pages époux, épouse et mineur concerné) ou de l'Acte de naissance.
- 1 Déclaration rédigée à l'ordinateur, datée et signée par les DEUX parents, autorisant le mineur à voyager en Chine aux dates souhaitées.
- 1 Copie de la carte d'identité ou de la page d'identité du passeport de CHAQUE parent.
(Attention les moins de 14 ans ne peuvent pas souscrire à ce service et doivent demander un visa sans empreinte).

>> Suppléments pour les passeports non-français :
- Si passeport UE ou Suisse : 1 Copie d'une facture nominative d'internet, téléphone ou électricité de moins de 3 mois avec une adresse en France.
- Si passeport UK : 1 Copie de la carte de séjour française valide pendant le séjour en Chine - l'original sera à présenter au centre.
[**Attention nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire pour les passeports hors Europe**].

>> Supplément pour les personnes d'origine chinoise (nées en Chine ou/et ayant un parent chinois) :
- Pour un mineur : nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire, il faut vous rendre en personne au Consulat.
- Pour un majeur : il faut obligatoirement nous fournir votre ancien passeport chinois en original qui sera conservé par le Consulat pour destruction ou annulation, sinon nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire et il faut vous rendre en personne au Consulat.

>> En cas de passage au Tibet : Merci de nous contacter avant l'envoi de votre dossier. Les formalités s'effectuent sur place en Chine auprès d'une agence agréée, le visa chinois ne comportera pas la mention Tibet.

>> Attention : Une **Arrival Card** est aussi exigée pour chaque entrée en Chine. Nous pouvons vous l'obtenir, effectuez une commande séparée sur notre site internet.

☑ **Visa Visite familiale (S1/Q1) pour plus de 6 mois :**

Pour gagner du temps et économiser des frais d'envoi, vous pouvez choisir de nous transmettre les documents listés ci-dessous par email (documents scannés au format PDF, puis envoyés en réponse à l'email de confirmation de

commande) pour la préparation et vérification de votre dossier par notre équipe.

(Plus tard, ces documents ainsi que votre passeport original devront aussi être fournis au format papier, lors du dépôt de votre dossier, au centre de visas chinois. Nous vous le rappellerons ultérieurement).

• **1 Fiche individuelle d'informations à remplir (disponible en document à télécharger ci-joint) :** Les informations nous permettront de remplir le formulaire chinois à votre place, et de prendre rendez-vous au centre et au jour choisis. **Merci de remplir cette fiche intégralement, sinon nous ne pourrons pas traiter votre dossier.** Une fois ces formalités accomplies, nous vous enverrons alors la confirmation de votre rdv, et une notice explicative pour le déplacement au centre chinois choisi.

• **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport (la page avec la photo et la signature)** La page peut nous être scannée de bonne qualité pour la préparation du dossier, puis la copie devra être fournie au centre de visas.
Attention : il faudra aussi apporter au centre de visas un passeport en original, signé, valide au moins 6 mois à compter de la date du dépôt de la demande de visa (9 mois si demande de visa multi entrées 6 mois, 15 mois si demande de visa multi entrées 1 an), et comprenant au moins 2 pages vierges. L'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

• **1 Photo d'identité couleur de bonne qualité, datant de moins de 6 mois, respectant obligatoirement les critères suivants :**
- Sans sourire
- Sans lunettes
- Avec front dégagé (sans frange).
- Avec oreilles dégagées (et sans boucles d'oreilles).
- Sur FOND BLANC
- SANS VETEMENT BLANC.

La photo peut nous être scannée de bonne qualité pour la préparation du dossier, puis elle devra être fournie en original sur papier photo (copies non acceptées) au centre de visas.

• **1 Copie d'une lettre d'INVITATION de votre proche qui réside en Chine :** selon le format disponible en cliquant ici, à imprimer, puis à remplir intégralement en MAJUSCULE et à signer.
Il est conseillé d'indiquer TOUTES les dates de séjour(s) en Chine (possible à titre indicatif) correspondant au nombre d'entrée(s) souhaité. Attention si une seule entrée et une seule date de voyage sont indiquées, alors vous pouvez uniquement demander un visa à 1 entrée.

• **1 Document(s) d'identité de la personne invitante :**
- 1 Copie de la page d'identité du passeport européen de la personne invitante + 1 Copie de la carte de résident de la personne invitante.
OU
- 1 Copie recto-verso de la carte d'identité chinoise de la personne invitante.

• **Supplément uniquement si vous êtes invité par un passeport européen :**
1 Copie d'un document prouvant le lien de famille : Cela peut être une copie de Livret de famille aux pages concernées, Acte de mariage, Acte de naissance, ou encore Attestation de lien de parenté délivrée par un commissariat ou par un notaire, justifiant un lien de parenté (uniquement conjoints, parents, enfants, conjoints des enfants, frères et sœurs, grands-parents paternels, grands-parents maternels, petits-enfants paternels, petits-enfants maternels, parents des conjoints).

• **Supplément uniquement si vous êtes invité par un passeport européen ET si les frais de voyage sont pris en charge par vous-même :**
1 Justificatif de bonne situation financière, au choix parmi les suivants OBLIGATOIREMENT :
- 1 Copie des 3 derniers bulletins de salaire, montrant sur chacun un salaire de 1200 € net minimum.
OU
- 1 Copie des 3 derniers relevés de comptes bancaires non raturés (toutes les pages obligatoirement), ou des 3 dernières synthèses mensuelles de comptes bancaires non raturées, les 3 documents devant comporter : les coordonnées de la banque en France obligatoirement, votre nom, et un solde de 1500 € minimum à chacun des 3 derniers mois. Il faut fournir ces 3 documents d'un COMPTE COURANT, et si le solde de 1500 € n'est pas atteint sur un mois alors il est possible d'ajouter un relevé de LIVRET A du même mois pour atteindre 1500 €.
OU
- Pour les mineurs et les étudiants : 1 Copie de justificatif d'étudiant ou de scolarité avec un établissement en France.
Attention : aucun autre document n'est actuellement accepté par les autorités chinoises.
(Attention la délivrance d'un visa chinois pour les personnes travaillant au sein d'ONG se fait au cas par cas, selon acceptation par les autorités chinoises).

>> **Supplément si vous avez déjà des visas chinois dans votre passeport actuel :** Fournir la copie sur feuille A4, noir et blanc ou couleur, de chaque visa chinois présent dans votre passeport.

>> **Supplément si vous avez un tampon de la Turquie / Pakistan / Iran / Syrie sur votre passeport actuel :**
- Fournir 1 Lettre rédigée à l'ordinateur par le demandeur de visa OU par l'employeur, imprimée et signée, adressée à l'Ambassade de Chine à Paris, qui liste brièvement : les dates d'entrées et de sortie des tampons de ce(s) pays se trouvant dans votre passeport, avec le motif détaillé de ce(s) séjours.
La délivrance d'un visa chinois sur un passeport possédant des tampons de ce(s) pays se fait au cas par cas, selon acceptation par les autorités chinoises.

>> **Suppléments pour les mineurs de 14 à 17 ans :**

- 1 Copie du livret de famille (pages époux, épouse et mineur concerné) ou de l'Acte de naissance.
- 1 Déclaration rédigée à l'ordinateur, datée et signée par les DEUX parents, autorisant le mineur à voyager en Chine aux dates souhaitées.
- 1 Copie de la carte d'identité ou de la page d'identité du passeport de CHAQUE parent.
(Attention les moins de 14 ans ne peuvent pas souscrire à ce service et doivent demander un visa sans empreinte).

>> Suppléments pour les passeports non-français :
- Si passeport UE ou Suisse : 1 Copie d'une facture nominative d'internet, téléphone ou électricité de moins de 3 mois avec une adresse en France.
- Si passeport UK : 1 Copie de la carte de séjour française valide pendant le séjour en Chine - l'original sera à présenter au centre.
[**Attention nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire pour les passeports hors Europe**].

>> Supplément pour les personnes d'origine chinoise (nées en Chine ou/et ayant un parent chinois) :
- Pour un mineur : nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire, il faut vous rendre en personne au Consulat.
- Pour un majeur : il faut obligatoirement nous fournir votre ancien passeport chinois en original qui sera conservé par le Consulat pour destruction ou annulation, sinon nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire et il faut vous rendre en personne au Consulat.

>> Attention : Le visa Visite Familiale (S1/Q1) est destiné aux visites de proches qui résident en Chine, pour une durée supérieure à 6 mois. Ce visa ne permet pas de travailler ni d'étudier. Les moins de 14 ans, ou les personnes ayant déjà enregistré leurs empreintes, peuvent obtenir ce visa sans prise d'empreinte. En cas de visa S1/Q1 de plus de 6 mois, le titulaire du visa doit s'adresser, dans les 30 jours suivant son arrivée sur le territoire chinois, pour déposer une demande de résidence, aux bureaux locaux de l'administration de la sécurité publique chargée de l'entrée et de la sortie du territoire chinois du lieu de résidence prévu (au moins à l'échelon administratif du district).

>> Attention : Une **Arrival Card** est aussi exigée pour chaque entrée en Chine. Nous pouvons vous l'obtenir, effectuez une commande séparée sur notre site internet.

☑ **Visa Travail (Z) :**

Pour gagner du temps et économiser des frais d'envoi, vous pouvez choisir de nous transmettre les documents listés ci-dessous par email (documents scannés au format PDF, puis envoyés en réponse à l'email de confirmation de commande) pour la préparation et vérification de votre dossier par notre équipe.

(Plus tard, ces documents ainsi que votre passeport original devront aussi être fournis au format papier, lors du dépôt de votre dossier, au centre de visas chinois. Nous vous le rappellerons ultérieurement).

• **1 Fiche individuelle d'informations à remplir (disponible en document à télécharger ci-joint) :** Les informations nous permettront de remplir le formulaire chinois à votre place, et de prendre rendez-vous au centre et au jour choisis. **Merci de remplir cette fiche intégralement, sinon nous ne pourrons pas traiter votre dossier.** Une fois ces formalités accomplies, nous vous enverrons alors : votre formulaire chinois rempli, la confirmation de votre rdv, et une notice explicative pour le déplacement au centre chinois choisi.

• **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport (la page avec la photo et la signature)** La page peut nous être scannée de bonne qualité pour la préparation du dossier, puis la copie devra être fournie au centre de visas.
Attention : il faudra aussi apporter au centre de visas un passeport en original, signé, valide au moins 6 mois à compter de la date du dépôt de la demande de visa (9 mois si demande de visa multi entrées 6 mois, 15 mois si demande de visa multi entrées 1 an), et comprenant au moins 2 pages vierges. L'Ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

• **1 Photo d'identité couleur de bonne qualité, datant de moins de 6 mois, respectant obligatoirement les critères suivants :**
- Sans sourire
- Sans lunettes
- Avec front dégagé (sans frange).
- Avec oreilles dégagées (et sans boucles d'oreilles).
- Sur FOND BLANC
- SANS VETEMENT BLANC.
La photo peut nous être scannée de bonne qualité pour la préparation du dossier, puis elle devra être fournie en original sur papier photo (copies non acceptées) au centre de visas.

• **1 Autorisation de permis de travail**, au choix selon votre situation :
- Lettre de notification de permis de travail pour étranger (notification letter of foreigner's work permit).
- OU Autorisation de travail pour les experts étrangers, délivrée par le Bureau national des experts étrangers de Chine.
- OU Lettre d'invitation aux étrangers pour les opérations de forage en mer de pétrole en République populaire de Chine, émise par la China National Offshore Oïl Corporation.
- OU Certificat d'enregistrement de la représentation permanente de l'entreprise des pays étranger (ou des régions étrangères) délivré par le Bureau de l'administration de l'industrie et du commerce.
- OU Lettre d'approbation pour les représentations artistiques à but lucratif en Chine délivrée par l'administration culturelle compétente de Chine (uniquement applicable au demandeur de visa pour les représentations artistiques à but lucratif en Chine). Pour les représentations artistiques qui ne dépassent pas 30 jours, ajouter à cette lettre une liste intitulée "Approval of Short-Term Employment for Foreigners Working in P.R. China" (en anglais et en chinois).

>> Supplément si vous avez déjà des visas chinois dans votre passeport actuel : Fournir la copie sur feuille A4, noir et blanc ou couleur, de chaque visa chinois présent dans votre passeport.

>> Supplément si vous avez un tampon de la Turquie / Pakistan / Iran / Syrie sur votre passeport actuel :
- Fournir 1 Lettre rédigée à l'ordinateur par le demandeur de visa OU par l'employeur, imprimée et signée, adressée à l'Ambassade de Chine à Paris, qui liste brièvement : les dates d'entrées et de sortie des tampons de ce(s) pays se trouvant dans votre passeport, avec le motif détaillé de ce(s) séjours.
La délivrance d'un visa chinois sur un passeport possédant des tampons de ce(s) pays se fait au cas par cas, selon acceptation par les autorités chinoises.

>> Suppléments pour les passeports non-français :
- Si passeport UE ou Suisse : 1 Copie d'une facture nominative d'internet, téléphone ou électricité de moins de 3 mois avec une adresse en France.
- Si passeport UK ou Hors-Europe : 1 Copie de la carte de séjour française valide pendant le séjour en Chine dont l'original sera à présenter au centre + 1 Copie couleur d'une lettre de MISSION nominative, signée et tamponnée, provenant d'un organisme en France (attention pour ces passeports, des documents supplémentaires peuvent être demandés au cas par cas, et de plus le délai et la décision de délivrance de visa ne sont pas garantis).

>> Supplément pour les personnes d'origine chinoise (nées en Chine ou/et ayant un parent chinois) :
- Pour un mineur : nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire, il faut vous rendre en personne au Consulat.
- Pour un majeur : il faut obligatoirement nous fournir votre ancien passeport chinois en original qui sera conservé par le Consulat pour destruction ou annulation, sinon nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire et il faut vous rendre en personne au Consulat.

>> Attention :
- Le titulaire du visa Z devra s’adresser, dans les 30 jours suivant son arrivée sur le territoire chinois, pour déposer une demande de résidence, aux bureaux locaux de l’administration de la sécurité publique chargée de l’entrée et de la sortie du territoire chinois du lieu de résidence prévu (au moins à l’échelon administratif du district).
- Une **Arrival Card** est aussi exigée pour chaque entrée en Chine. Nous pouvons vous l'obtenir, effectuez une commande séparée sur notre site internet.